



## **Déclaration liminaire de l'Union syndicale Solidaires**

**CSE du 25 novembre 2021**

L'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'éducation qui la composent déclarent de nouveau, aujourd'hui, leur opposition à la politique du ministère de l'Éducation nationale. Cette politique qui consiste à dénigrer, précariser l'ensemble du personnel dans un but de déstabilisation de notre pan de la fonction publique est indigne et inquiétante. Nous renouvelons notre soutien à tous les personnels enseignants qui œuvrent, tous les jours, avec des moyens toujours restreints, pour transmettre aux élèves les valeurs de solidarité, de partage, d'égalité et d'émancipation. Nous nous interrogeons sur le manque de soutien et de protection, pourtant obligatoire de la part de notre ministre et de l'État employeur, aux vues des nombreuses marques d'irrespect envers nos professions, particulièrement dans certains médias. Pour l'Union syndicale Solidaires, les critiques injustifiées et les procès de « mauvaises » intentions à l'encontre du corps enseignant doivent cesser.

L'Union syndicale Solidaires continue et continuera à revendiquer une école égalitaire, une école qui donne des chances à chacun sans discrimination de confession, sans discrimination raciale et sans discrimination sexiste.

Lors de la séance de ce jour, un des textes étudiés concerne le contrôle du financement des établissements privés hors contrat. C'est un point important que nous voulons élargir, qu'en est-il du contrôle du financement des établissements privés sous contrat ? Les moyens financiers, mis à disposition de ces établissements, restent gérés par un système dont l'opacité ne semble pas perturber les rectorats. Nous exigeons l'arrêt de la destruction du service public d'éducation en faveur des établissements privés.

L'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'éducation qui la composent dénoncent l'absence de moyens mis en place pour pallier les deux années perturbées par la pandémie. Les retards sur les apprentissages, surtout pour les élèves les plus fragiles, nécessitent des

dispositifs adaptés et créent des conditions de travail très complexes pour le personnel. Le ministère de l'Education nationale doit réagir en créant des postes, en finançant des moyens matériels et non en accentuant les économies sur le dos des élèves et du personnel. Les conséquences de la crise sanitaire doivent être traitées par un plan d'urgence.

Les agents de l'Education nationale subissent des exigences de travail toujours plus grandes pour assurer leurs missions alors que leur salaire et leur niveau de vie n'évoluent pas et que beaucoup d'entre eux sont dans des situations précaires. L'union syndicale Solidaires et les fédérations qui la composent refusent cette situation et continueront la lutte contre ces conditions matérielles et financières indignes.